

maisons paysannes de la sarthe

PATRIMOINE RURAL, BÂTI ET PAYSAGER 6€

DOSSIER

EN EXTENSION !

AGRANDIR LE BÂTI TRADITIONNEL
RÉFLEXION ET TÉMOIGNAGES



nos conseils 

ENTREtenir SES BOISERIES

ÉDITORIAL

PAR PATRICK DEJUST,
PRÉSIDENT DE MAISONS PAYSANNES DE LA
SARTHE

maisons **maisons**
paysannes **paysannes**
de la sarthe **de france**



Au-delà des simples revendications portant sur le pouvoir d'achat, bien compréhensibles lorsqu'elles viennent des moins fortunés, les événements récents montrent qu'une partie de la population aspire à se reconnaître et échanger sur notre avenir commun.

Et si les gens s'y retrouvaient de moins en moins dans cette société basée avant tout sur l'individualisme, sur la consommation, sur la croissance (jusqu'où ?), sur la concurrence féroce qui impacte même les individus ?
Et le bonheur dans tout ça ?

Quel rapport avec Maisons Paysannes de France, me direz-vous ?

Permettez-moi, pour répondre à cette question, de reprendre quelques mots de la dernière page du livre du cinquantenaire : restaurer, alerter, former, respecter, aimer, mobiliser, conseiller, admirer, partager...

Les trésors que nous protégeons nous aident à préparer un avenir plus écologique et plus humain.

Restaurer
Alerter
Former
Respecter
Aimer
Mobiliser
Conseiller
Admirer
Partager



ÊTRE À L'ÉCOUTE DE SON BÂTIMENT POUR ACCEPTER DE PRÉSERVER LE PATRIMOINE

Alain Barbier est adhérent et architecte du patrimoine. Nous le connaissons bien pour avoir souvent bénéficié de ses explications ou de ses expertises. Ses préoccupations rejoignant les nôtres, il nous a paru tout à fait naturel d'en savoir un peu plus.

Le thème principal de cette revue porte sur «les extensions». As-tu eu l'occasion de travailler sur des agrandissements de bâtiments anciens ?

Utiliser de nos jours un bâtiment ancien permet de l'entretenir, donc de le conserver et de le transmettre aux générations futures pour qu'elles en bénéficient à leur tour, ce qui préservera notre patrimoine bâti et paysager pour les siècles à venir. Mais les usages évoluent avec le temps et une extension est un bon moyen d'accueillir une vie plus confortable sans dénaturer les parties les plus anciennes au prétexte d'une réglementation fluctuante et ignorante des excellentes caractéristiques du bâti ancien.

C'est aussi l'occasion de restituer des corps de bâtiment anciens qui auraient disparu.

Mon activité d'architecte étant quasiment consacrée au bâti ancien, j'ai donc eu ces opportunités.

Il n'y a pas beaucoup d'architectes spécialisés dans le patrimoine et il est souvent difficile de trouver un maître d'œuvre pour la restauration d'une petite maison ou d'une extension ; quels conseils

donnerais-tu à des personnes confrontées à ce problème ?

Les Architectes du Patrimoine, architectes diplômés ayant suivi une formation supplémentaire spécifique (l'École de Chaillot) sont environ neuf cents en France, vous trouverez leur coordonnées sur le site de l'Association des Architectes du Patrimoine (<https://www.architectes-du-patrimoine.org/>).

Si celui auquel vous vous adressez n'est pas



"Cabane" - Aquarelle - Alain Barbier

disponible immédiatement pour une mission complète, vous pouvez aussi lui confier une mission ponctuelle de conseil, plus facile à insérer dans un calendrier déjà rempli.

Quelles sont les principales difficultés auxquelles tu es confronté dans ton travail ?

La multiplication constante des normes ne prenant pas en compte le bâti ancien (réglementation thermique, loi Élan : Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique notamment), voire en régression par rapport à la politique exemplaire française de protection du bâti ancien mise en place depuis 180 ans, les lourdeurs administratives qui s'accroissent régulièrement (prélèvement à la source, par exemple), les choix dogmatiques de certains maîtres d'ouvrage à la place d'une analyse circonstanciée et détaillée de leur bâtiment, l'augmentation des charges diminuant les moyens d'action, la faiblesse des honoraires en regard du travail fourni, le manque de reconnaissance de notre profession, la courte durée des journées quand on est passionné, ...
Y a-t-il des chantiers qui t'ont particulièrement marqué ou qui t'ont donné beaucoup de satisfactions ? Pourquoi ?

En général, tous ceux qui sont allés dans un sens de préservation des dispositions anciennes, voire de leur rétablissement, comme la polychromie médiévale du porche de l'église de Requeil, opération unique et exemplaire, les couleurs et les parements étant le plus souvent maltraités, comme les tracés de décor à fausse coupe de pierres sur les enduits badigeonnés (rétablis sur les façades du château du Gros Chesnay), la restitution d'épis en terre cuite vernissée du XVI^e siècle





par un potier local (Philippe Ménard) sur le logis-porte du château de Chéronne, les découvertes exceptionnelles faites dans l'église de Saint-Denis des Coudrais (peinture murale de la fin du XVe siècle, rétablissement du décor médiéval sur le lambris de la nef et du décor polychrome sur celui du chœur), la conservation de la quasi-totalité des enduits anciens au mortier de chaux aérienne du manoir de la Beunèche du XVIe siècle, la restitution des latrines d'un autre manoir, déduites grâce à l'analyse des traces en place et des archives, ...

Tout seul, le maître d'œuvre n'est rien, il faut rendre hommage aux excellentes équipes d'artisans et d'entreprises sensibles que nous avons encore sur notre territoire et aux maîtres d'ouvrage

qui ont su être à l'écoute de leur édifice et assez ouverts pour accepter de préserver leur patrimoine, cette notion s'amointrissant chaque année un peu plus au profit d'une société qui veut aller de plus en plus vite au détriment de l'homme et de son essence, malgré l'excellent travail fourni par les associations de défense du patrimoine dont fait partie Maisons Paysannes de France.

Le fait, pour des villes comme Sillé-le-Guillaume ou le Lude, de rejoindre les "Petites cités de caractère" marque de la part des élus une volonté de prise en compte de l'esthétique et du patrimoine. Ces mêmes élus redoutent parfois une incompréhension de la part de leurs administrés (crainte qui est peut être surestimée ?)

Comment les gens réagissent-ils face à ce qui pourrait être considéré comme des contraintes supplémentaires ?

Cette incompréhension et cette crainte viennent d'un

décalage entre des envies artificielles et inadaptées, souvent retransmises et amplifiées, voire créées par les médias, et la nature authentique, réelle et profonde de l'être humain et de sa production dont le patrimoine fait partie. Ce ne sont pas des contraintes, mais une évolution ou une adaptation qui ne doivent pas s'opposer à un milieu existant (comme de vouloir porter des chaussures trop petites ou des lunettes de myope quand on est presbyte), mais s'intégrer à un état ancien. La communication, l'information, le développement des sensibilités dès l'enfance, sont des réponses qui peuvent être apportées, comme le font les Journées Mans'Art au Mans au mois d'avril.

Alain, nous te connaissons également comme un aquarelliste de talent. Peux-tu nous en dire un peu plus ?

Je dessinais et peignais avant de commencer à m'intéresser à l'architecture et j'ai poursuivi ces pratiques jusqu'à maintenant, produisant des carnets de voyage sur le vif ou des tableaux grand format, les exposant dans des salons en France, dont le 3e Salon Sarthois de l'Aquarelle en octobre dernier à La Flèche que j'ai co-organisé, et enseignant l'aquarelle depuis 5 ans à Changé et Sargé-lès-le-Mans. La pratique des arts développe une sensibilité à la lumière, à l'espace, aux couleurs, aux textures, à la composition, au rapport du tout à la partie, dont bénéficie mon métier d'architecte intervenant en milieu sensible.

Architecte est une profession passionnante mais très prenante, avec sans doute beaucoup de contraintes et sans horaires bien définis. Te fixes-tu des règles, des limites, afin de te préserver, toi et ta famille ?

L'architecture est une passion et un plaisir, elle est sans limite, on ne peut que la vivre pleinement, tout le temps, et comme c'est contagieux, la famille en profite, que ce soit le soir, le week-end ou pendant les vacances.

En outre, j'ai la chance d'avoir installé mon cabinet dans ma maison, cela m'a permis de bien profiter de mes enfants quand ils étaient jeunes, tout en travaillant, et même de les initier à ma pratique d'amateur de son métier.



Nettoyer facilement ses métaux fins

Dominique Le Grelle
Membre du bureau de
Maisons paysannes de
la Sarthe
menuisier-ébéniste, re-
traité

Le nettoyage des métaux ne nécessite pas de produits chimiques de synthèse. On peut tout à fait brosser sans détériorer la patine.

Nettoyer une ferrure encastrée, une gâche, une poignée et une entrée de serrure en fer ou en laiton ainsi qu'une bonde de tonneau en bronze.



Le brossage

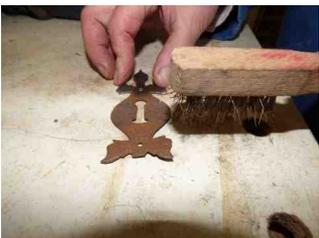
Selon l'importance de l'oxydation ou de la difficulté d'accès au métal, le brossage doit être adapté.



Touret à meuler efficace , rapide, il pré-serve la patine!



Perceuse électrique bloquée sur un étau et fichée d'une petite brosse métallique, c'est un outil que tout le monde possède.



Brosse métallique moins efficace que la machine, elle permet d'enlever le plus gros de l'oxydation



Brossage manuel paille de fer 00 ou 01 Plus fin et plus précis que la brosse métallique, il nettoie aussi le bois.

Le brossage préserve la patine



Dominique Le Grelle propose un service-conseil pour tout ce qui concerne la menuiserie ou l'ébénisterie
Contact : 06 72 24 50 18



Astuce

Quand on ne peut pas enlever la ferrure du bois, ce qui est fréquent, une difficulté apparaît : la possibilité d'abîmer le bois en brossant. Installez un carton fin et dur en guise d'entourage de la ferrure. Pour le travail sur les bords, optez pour la paille de fer.

Le cirage

Afin d'éviter le retour de l'oxydation, passez une couche de cire. Laissez sécher puis astiquez.



Le brossage du bronze ou du laiton



Plus sensibles que le fer, le bronze ou le laiton peuvent se nettoyer à la paille de fer ou avec des brosses à polir fixables sur perceuse. Passez de la pate à patine sur la brosse à polir en action.





DOSSIER

les extensions du bâti traditionnel

S'étendre dans l'herbe !

À l'exception des manoirs et des maisons bourgeoises, les maisons anciennes de notre région étaient petites et presque dépourvues de confort.

Il est donc parfois nécessaire de créer une extension.

Les motivations peuvent être diverses : un jeune couple dont la famille s'agrandit, une résidence secondaire qui devient principale, la volonté de créer de plain-pied un espace facilement accessible, la recherche de lumière ou de vues sur l'extérieur, la création d'un espace de travail...

L'extension est parfois préférable à l'aménagement des combles qui n'étaient pas à l'origine prévus pour être habités. Sous toiture, l'espace récupéré est souvent faible au regard des travaux à réaliser, et notamment de la difficulté d'isoler correctement, sans parler des problèmes d'accès pour les personnes âgées.

Une extension est souvent la condition de la réutilisation d'un bâtiment, donc de sa conservation, pour peu que l'existant soit respecté.

Dans ce dossier, vous trouverez des exemples variés qui vont de l'agrandissement dans la pure tradition (mêmes formes, mêmes matériaux) à l'extension contemporaine (parfois en opposition avec l'existant), mais toujours bien intégrés dans leur environnement.

Cela montre qu'en matière de restauration, s'il y a beaucoup de façons de mal faire, il n'y a pas qu'une seule façon de bien faire.

La « Coutume du Maine », grande pourvoyeuse « d'extensions » !

PAR ANNE-MARIE GUITTON

"L'influence de la Coutume du Maine sur le paysage et sur l'habitat est encore perceptible de nos jours"

Le Sarthois (comme le Mayennais) est d'une mentalité ancestrale modeste mais s'il y a quelque chose dont il pourrait être fier c'est la « Coutume du Maine ». Ce mode de transmission des héritages, particulièrement attaché à l'égalité entre tous les enfants, garçons ou filles, fait figure d'exception dans la transmission des biens. L'égalité est stricte quel que soit le sexe, l'origine des héritages et le rang dans la famille.

Ailleurs, ce n'est pas le cas : en Normandie par exemple, le partage est égalitaire mais... seulement entre les garçons.

Au pays basque, c'est l'aîné(e) qui héritera de la maison (et aussi des vieux parents).

En Bretagne, dans le Léon, c'est le contraire du droit d'aînesse : c'est le benjamin qui sera avantagé car, plus jeune, c'est lui qui pourra prendre soin de ses parents.

Cette Coutume du Maine, appliquée depuis le XII^e siècle a d'abord été orale, puis écrite pour la première fois en 1508. En 1790, elle est toujours appliquée très rigoureusement. Tout ce qui a été donné à un enfant est rapportable dans la succession (argent, biens en nature).

C'est l'aîné(e) qui est chargé de c'est le plus jeune des enfants précédent et ainsi de suite dernier lot. Ainsi si un lot était forcément !



faire les lots, de les évaluer, mais qui choisira en premier, puis le jusqu'à l'aîné qui se verra attribuer le peu avantageux, il lui reviendra

La maison, généralement modeste entre les enfants, au besoin en des chemins, des pressoirs était d'occasionner des problèmes et des

est adaptée pour un usage réparti ajoutant une pièce. L'usage des fours, partagé ce qui ne manquait pas fâcheries...

Les terres étaient découpées en petites parcelles. Le but était que chacun ait une petite exploitation viable. Quand il le fallait des petits bâtiments étaient accolés ; c'est ainsi que les hameaux « bourgeonnent ». La petite maison rurale du Maine n'abrite qu'une seule famille conjugale. Les vieux parents s'en vont ailleurs, dans le bourg.

On n'a pas de « religion » de la maison de famille, on déménage beaucoup et la maison n'est pas forcément bien entretenue.

L'influence de la Coutume du Maine sur le paysage et sur l'habitat est encore perceptible de nos jours, ainsi que sur les mentalités jusque dans les années 1980 : deux chefs du personnel chez Renault et aux Mutuelles du Mans faisaient les mêmes remarques sur le sens de l'égalité des Manceaux.

Des différences de quelques francs sur le bulletin de salaire leur valaient deux visites : celui qui avait reçu plus et celui qui avait reçu moins !

Pour plus d'informations, consulter : Anne Fillon, « La plus égalitaire d'Europe - La Coutume du Maine », in Revue Historique et Archéologique du Maine, Le Mans, 2000, 3^e série T. 20, tome CLI de la Collection, p.61 - 80 (ill.).

Étendre sa maison ...dans le temps

300 ans d'extensions

PAR CHRISTOPHE BARROY

Les maisons paysannes qui se présentent face à nous en ce début de 21^e siècle sont souvent le résultat de multiples extensions séculaires. Le phénomène n'est donc pas récent et il amène à comprendre dans quel état d'esprit étaient les propriétaires lorsqu'ils procédaient à l'étalement de leur demeure. L'exemple du bordage de l'Aubé aux confins du Maine et du Vendômois est très révélateur. L'ensemble visible aujourd'hui est l'aboutissement de plusieurs extensions qui se sont produites entre le 16^e et la fin du 19^e siècle.



L' Aubé en 2014

Les extensions sont cachées en partie par les remaniements successifs. Elles remontent la pente.

On y voit aujourd'hui un logis, vraisemblablement seigneurial dans son principe, construit à un étage et en moellons de silex encadré par des chaînages d'angle en tuffeau. Une partie est cependant en pans de bois, on discute encore de son caractère extensif. Cette maison fut rénovée en 1786 par le nouveau propriétaire, un négociant en toiles : le rez-de-chaussée fut rehaussé et la façade flanquée de deux portes jumelles. Sa présentation actuelle marque la volonté du propriétaire du début du 21^e siècle de réinterpréter l'état hypothétique d'avant 1786.

Un fournil, abattu dans les années 1990, était accolé au pignon ouest. On ne connaît pas sa période de construction.

Une deuxième partie, adossée au pignon est du logis, fut construite avant le 19^e siècle et tenait le rôle de « grange ». Au 18^e siècle, les fonctions agricole ou artisanale de l'édifice s'étaient déjà substituées à la fonction seigneuriale.

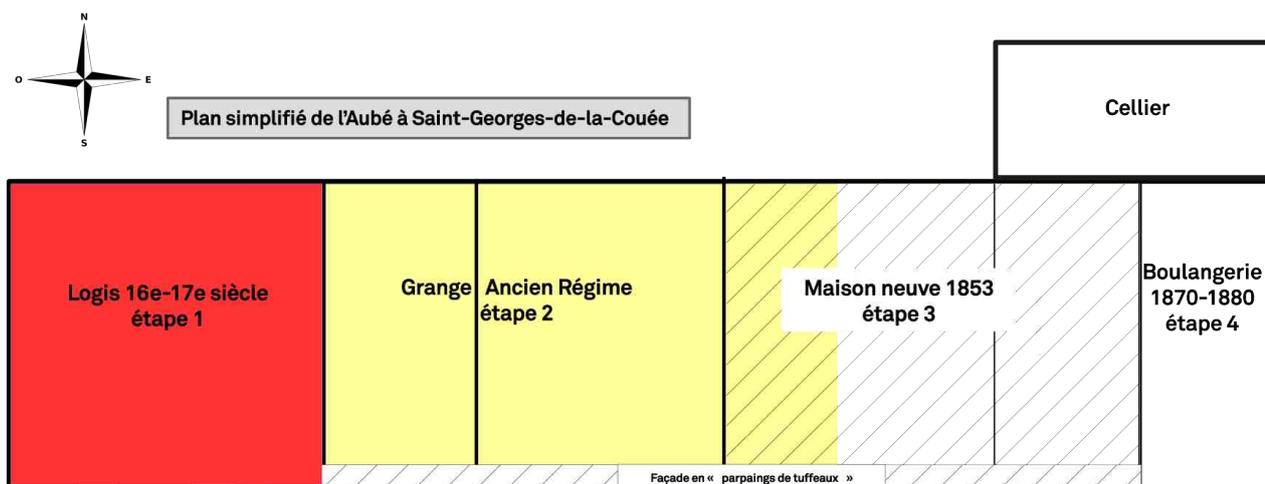
Cette grange au faitage plus bas que celui du logis fut édifée en moellons de silex eux aussi encadrés par des chaînages d'angle en tuffeau.

L'extension s'est donc adaptée aux nécessités du travail et n'était pas un désir d'agrandir l'espace-dortoir.

Une troisième étape intervint en 1853 lorsqu'une maison neuve fut bâtie dans le nouveau goût de l'époque, en « parpaings de tuffeux ». Cette nouvelle



L' Aubé en 2000 - photographie A. Rocheron



maison de plain-pied chapeautée d'un grenier, ne se contenta pas de s'inscrire dans la continuité de la grange mais aussi elle empiéta sur celle-ci de plusieurs mètres. La grange fut flanquée d'une façade en « parpaings de tuffeaux ».

Cet épisode nous apprend que ce qui fait aujourd'hui le charme ancien de ce bâti patiné et cabossé fut un jour une construction neuve, clinquante et qu'on n'hésita pas à abattre la vieille façade de la grange. Les désordres de cette façade montrent aussi son caractère fragile, édiflée à l'économie avec des pierres taillées trop longues pour construire plus vite et trop mince (L73 cm x P27 cm x H33 cm pour un « parpaing ») : en somme comme une mince cloison pour faire beau.

Une quatrième extension s'imposa dans les années 1870/1880 accolée à la maison neuve : une « boulangerie » couvée par un poulailler sur son dessus à l'est ainsi qu'un « cellier » au nord. À cette occasion, l'ensemble fut protégé par un faitage uniforme et la grange alors légèrement surélevée.

La création de la maison neuve inversa les rôles : elle devint le corps d'habitation principal et le vieux logis se transforma au 20e siècle en remise, fromagerie et même en espace de stockage des grains. Et puis, on fait du neuf pour remplacer le vieux mais, pour autant, on n'agrandit pas forcément l'espace de vie.

Cet ensemble architectural nous enseigne que les extensions se sont toujours imposées pour améliorer les conditions de vie ou de travail de ses habitants, que l'intégration paysagère n'était pas un objectif et au contraire, le neuf, l'ostentatoire a pu être un élément de différenciation sociale. Enfin, l'extension n'était pas nécessairement un agrandissement de l'espace de vie mais une modernisation sans une destruction du bâti ancien déclassé auquel on attribuait alors une nouvelle fonction.



Maison neuve
L'extension empiète
sur la grange
construite en moellons
de silex. Les parpaings
de tuffeau s'accolent
au chaînage d'angle de
la grange



S'ÉTENDRE C'EST FAIRE UN CHOIX RÉFLÉCHI

EXTENSION PATRIMONIALE OU EXTENSION CONTEMPORAINE?

PAR LORRAINE BAPST, architecte

L'extension, simple augmentation de surfaces, prolongement d'une partie existante ou développement nouveau ? Telles sont une petite partie des multiples questions qui se posent lors de la création d'un volume sur un site. L'intervention humaine dans l'édification devrait toujours prendre en compte l'existant. Même lorsque le lieu semble nu, il ne l'est jamais. Le profil du sol, les expositions, les vues, le vent, les limites, l'architecture locale, l'histoire... sont autant d'éléments qui interfèrent dans l'acte de création.



Dans le cas de l'extension, il présuppose un bâti existant, qui s'ajoute à la longue liste du contexte et qui devient l'élément référent, originel. L'extension se promènera dans une lecture de retour à cette origine ou vers une lecture originale.

Une extension est forcément un dialogue complexe et c'est ce qui fait tout l'intérêt de cette création. C'est un dialogue multiple avec le bâti existant, avec le contexte plus général lié au lieu mais aussi avec l'imaginaire des futurs habitants, de leurs besoins, qui vont permettre souvent au bâtiment de retrouver une nouvelle jeunesse et une pérennité.

RÉHABILITER

Très souvent, une extension s'accompagne, d'une réhabilitation, le bâti ancien grâce à ses nouveaux occupants sera entretenu, perdurera, s'adaptera. C'est cette adaptation qui doit être juste, et bénéfique aux deux. La place de l'architecte est particulière, il va capter tous les dits et les non-dits, du lieu, du bâti et des habitants, son propre imaginaire, sa sensibilité et ses connaissances historiques et techniques vont permettre au projet d'éclorre de manière unique, le plus juste possible.

Comme dans tout acte de construire, une prise en compte des règlements est obligatoire, qui peuvent être assouplis lors d'une extension, comme si une liberté plus importante était permise, une extension étant souvent considérée comme un élément moins grand que le bâtiment existant. Le bâtiment existant serait le garant d'une image fixée dans le temps et l'extension, un embryon en devenir.

Dans la pratique de la conception de l'extension, deux grandes directions se détachent, soit une extension « patrimoine » ou on pourrait dire « à l'ancienne », soit une extension inscrite dans son époque tant dans son usage, sa forme, sa technique.

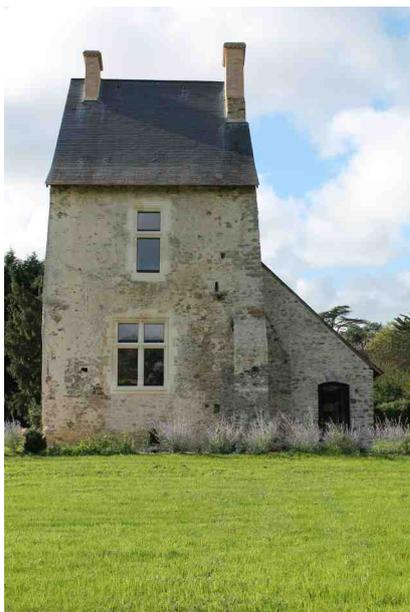
L'EXTENSION PATRIMONIALE

L'extension dite patrimoniale, est la plus simple à réaliser et celle qui sera la moins risquée. Elle se glissera tel un caméléon, à côté de sa grande sœur, en reprenant ses attributs, ses formes, ses proportions. Il faut alors tendre vers une extension, dont on pourrait penser qu'elle a toujours existée et pour cela avoir une bonne connaissance historique. Sur un bâtiment 19ème, des entourages en briques seront reproduits sur l'extension ; sur une façade 18ème, on reprendra la régularité, les petits carreaux. Sur une extension d'un bâtiment 15ème, Les entourages peuvent être en pierres chanfreinées. Le travail se complique lorsque le bâtiment existant a été transformé à plusieurs époques et que des extensions se sont déjà succédées. Il faut à ce moment-là, plus que tout autre, faire appel à sa sensibilité, quelque chose d'assez impalpable, qui est une synthèse personnelle de ses connaissances, de sa capacité à se mettre en empathie, à la place du bâtisseur de l'époque, pour savoir ce qui aurait pu être réalisé sans faire faux, voir rustique.

L'exemple de l'abbaye cistercienne de Bellebranche



Dans l'extension sur l'abbaye cistercienne de Bellebranche (cf. photo), inscrite à l'inventaire des monuments historiques, sur une base 12ème, modifiée, sur plusieurs époques successives, il a été choisi de réaliser une extension austère, à l'emplacement d'anciens murets, en reprenant la pente de toiture très prononcée, les ouvertures sont créées en moellons, ou pierres taillées, simple appareillage, mais sans linteaux bois, qui par leur lignes horizontales auraient cassé l'élévation qui était attendue, spirituelle. Les ouvertures latérales sont très étroites et répétitives et ainsi parlent aux ouvertures du bâtiment des convers. Les murs en moellons, sont



recouverts d'un enduit patiné au plus proche de l'existant. Cette extension a été suivie par l'ABF de la Mayenne, mais il aurait été prêt à étudier un projet plus inscrit dans notre époque. Les habitants ont préféré partir sur ce dialogue moins tranchant entre existant et extension, en reprenant des éléments concrets du bâtiment existant et ceux autour, tout en

gamme, ou non réalisés dans les règles de l'art.

L'EXTENSION CONTEMPORAINE



évoquant l'esprit du lieu. Ce projet est devenu un gîte et a reçu le prix du plus beau gîte de France 2015.

Le risque de cette méthode, est d'inventer ce qui n'aurait jamais existé, de réaliser un pastiche, qui pour les initiés et les non-initiés, ne sera qu'une pâle copie, neuve, dont parfois les éléments feront bas de

L'autre façon d'aborder une extension est de l'inscrire dans l'époque dans laquelle elle se construit.

Historiquement, on construisait le plus souvent avec les techniques et la mode de l'époque, parfois en démolissant même l'existant. Des courants ont vu le jour, que l'on a appelés le néo-gothique, le néo-

classique, et qui ne bénéficient pas toujours d'une bonne perception. On regrette souvent ce qu'on pourrait considérer comme un plagiat, peut être aussi



une forme de paresse, en se disant qu'ils auraient pu prendre un peu plus de risque, en étant innovant et en faisant avancer l'art de bâtir. Peut-on imaginer Louis XIV, demander à son architecte que Versailles se confonde le plus possible au château existant et qu'on ne soit pas capable de voir son adjonction réalisée ? De Jacques Cœur, à François 1er jusqu'à François Mitterrand, les exemples sont nombreux et connus, de ces commanditaires qui n'envisagent l'acte de bâtir qu'en se démarquant, en étant des avant-gardistes, devenir une référence d'un avant-après mais aussi et surtout inventer une nouvelle façon de vivre l'architecture.

Promenons-nous au Louvre, qu'on n'aime ou pas la pyramide, force est de reconnaître que les touristes n'ont d'yeux et d'appareils photos que pour elle. Que cette place paraîtrait bien vide sans elle. La nouveauté heurte souvent le regard qui n'est pas habitué à une



couleur, une forme, et puis passé quelques temps, l'objet commence à parler, s'il est juste, on finira par le trouver beau.

L'exemple d'une maison de village à Juigné

L'extension de Juigné sur Sarthe (cf photo), est accolée à une maison de village, d'une base minimum 17ème, maintes fois remaniée. L'extension remplace une série d'appentis dont certains en parpaings. D'un point de vue formel, il a été choisi de répondre au

bâtiment existant qui était conçu d'un grand plein dans lequel étaient creusées un minimum d'ouvertures, par un grand vide que les pleins viennent border. Ce regard est totalement lié à des façons de vivre selon les époques. Le nombre d'ouvertures était souvent limité pour pouvoir chauffer plus facilement, l'architecture contemporaine est liée à un besoin reconnu de luminosité naturelle et aussi de profiter de la nature environnante pour des espaces de détente. Quoi de plus formidable que de profiter des espaces à la fois ombrés du bâti ancien et lumineux de l'extension suivant son humeur, ses besoins. Il vaut mieux pour le patrimoine réaliser une extension contemporaine qu'une transformation violente des façades existantes. Le matériau utilisé pour les façades est de l'acier corten, qui se corrode et ainsi réalise sa protection. Il a été choisi pour sa capacité à se patiner, à changer suivant qu'il pleuve ou qu'il fasse beau et ainsi répond aux enduits ocrés à la chaux et aux tuiles anciennes de la maison existante, tant par leur couleur que leur transformation.



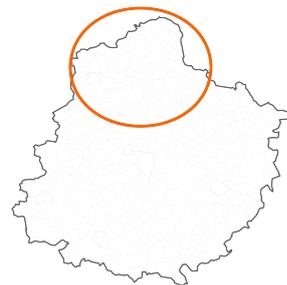
Cet exemple permet de comprendre qu'on peut avoir une écriture contemporaine sans pour cela être sans lien avec l'existant. La réussite d'une extension est certes dans sa qualité de conception et de détails, mais aussi et surtout dans son évocation de l'existant, dans cette histoire commune, pour une continuité tournée vers l'avenir.



Classique en façade, contemporain au jardin

PAR DENIS-MARIE LAHELLEC & CLAUDIE LE MOUËL

Dans la famille depuis plusieurs générations, la maison, siège probablement d'un ancien prieuré, est située à proximité de l'église au centre du village et est attenante à une très ancienne construction apparentée à un manoir-halle.



En l'absence d'étude historique sérieuse, on évalue l'origine de la maison au XV^{ème} ou XVI^{ème} siècle, compte tenu notamment de ses caractéristiques structurelles (épaisseur des murs, poutraison,...), et de certains vestiges significatifs (linteaux chanfreinés, segments de meneaux) qui ont été retrouvés en façade à l'occasion de sa transformation récente.

Par la suite, une «mise au goût du jour», réalisée probablement fin XVII^{ème} début XVIII^{ème} a conduit notamment au redimensionnement des baies du RDC, une modification conséquente de la charpente et au remplacement de la cheminée à manteau droit de la salle-basse par une grande cheminée en pierre calcaire de style Louis XV, peinte en trompe-l'œil dès l'origine.

LA FAÇADE DE LA MAISON



La maison a ensuite subi des modifications radicales dans les années 1950-60, lesquelles ont été «corrigées» avec un projet de restauration-transformation-extension, conduit en plusieurs étapes entre 1998 et 2016.



La façade et la toiture du corps principal, orientées au sud et donnant sur la cour, ont alors été remaniées pour donner à l'ensemble un ordonnancement de style classique.



L'ARRIÈRE DE LA MAISON



L'arrière de la maison, traditionnellement d'usage domestique est alors totalement repensé. Plusieurs extensions en bois d'architecture résolument contemporaine accueillent désormais, autour d'un petit jardin d'inspiration japonaise, les pièces de service (cuisine, salle de bains, office) ainsi qu'une salle de méditation.

Face au nord, la nouvelle cuisine (ossature-bois, isolation-laine de bois) prend la place de l'ancien appentis.



Telle une «boîte» extraite de la maison ancienne, elle est éclairée par deux baies fixes donnant sur le petit jardin. Sa façade, bardée pour partie de châtaignier et de fines lames de douglas, fait un angle droit avec celle de la nouvelle salle de bain orientée à l'ouest.



En retour, la salle de méditation, bardée en extérieur de lames de « bois brûlé », est très largement ouverte vers le Sud par 4 baies coulissantes et protégée par 2 grands volets pare-soleil.



Le petit jardin (8m X 8m), organisé autour d'un très vieux cerisier, est composé pour l'essentiel d'un sentier bordé de mousses, d'une rivière sèche et d'un petit bassin recueillant les eaux de pluie. Il est planté d'érables du Japon, de nandinas, de buis taillés et de fougères.



L'ensemble a certes été conçu en contraste fort avec le bâti existant, mais sans dissonance ni contradiction. Le bois, traditionnellement utilisé pour les annexes et extensions (granges, remises, appentis) est assurément sans égal pour accompagner, sans ostentation, l'architecture du patrimoine bâti « déjà là ».

Allier le traditionnel, l'ancien et le contemporain

PAR PATRICK DEJUST

Cette extension contemporaine à une maison paysanne du 18ème siècle, au Bas-Possé, est un aménagement d'une chambre, d'une salle de bain, d'un WC en rez-de-chaussée ainsi que d'un bureau à l'étage.



Cette maison paysanne, acquise en 1998, n'avait pratiquement jamais été transformée. Elle se composait à l'origine de deux pièces (chambre manable et chambre froide) et d'une petite étable. Le grenier au dessus de l'étable servait à entreposer de la paille. Celui situé au dessus de l'habitation, sans communication avec le précédent, servait comme pièce d'appoint.

Les travaux ont commencé par la mise hors d'eau : consolidation des murs et de la charpente, pose de menuiseries (elles avaient disparu), réfection complète de la couverture et des sols.

Nous voulions venir habiter cette maison à la retraite, mais elle était trop petite. La décision a donc été prise de créer une extension et, simultanément, d'aménager le comble existant et d'installer le confort.

Le projet découle du cahier des charges suivant :

- Extension côté Nord pour ne pas modifier la vue sur la façade (la largeur de la propriété ne permettait pas d'agrandissement sur le côté).
- Création au rez-de-chaussée d'une chambre, d'une salle de bain et d'un WC
- Plain-pied et accès possible en fauteuil roulant.
- Discrétion dans le paysage.

Cela s'est traduit par la création d'une adjonction venant s'intégrer perpendiculairement au bâtiment existant. La toiture, traditionnelle (pente à 45°), a permis l'aménagement d'un bureau-bibliothèque en partie haute.

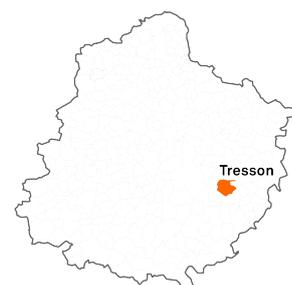
La base, y compris les fondations, a été réalisée en maçonnerie de pays montée à la chaux (pierres récupérées sur le site ou sur la commune). La partie habitable est composée d'une structure bois recouverte d'un bardage en châtaignier non déligné. L'isolation est constituée de chaux/chanvre pour les sols et de laine de bois pour les parois et la toiture.

Quelques détails permettent de ne pas dissimuler l'époque de construction de cette extension (fenêtres, angle du bardage, clous). 

-  Maître d'ouvrage : P et B Dejust
-  Maître d'œuvre : P Dejust (avec un conseil d'Alain Barbier, architecte du patrimoine)
-  Principales entreprises : Pascal Chosson (sols, maçonnerie), Leroux Charpente (structure bois)

Pourquoi une extension en pierres ?

PAR CATHERINE CHOSSON



Lorsque nous avons commencé à imaginer notre vie à la Petite Ruche, petite maison d'âge vénérable, l'ajout d'une extension s'est vite imposé comme indispensable. Il fallait créer une salle d'eau et des commodités pour l'entretien du linge et son rangement.



Sans réflexion très élaborée sur le sujet, nous avons choisi de faire comme ce qui existait déjà, c'est-à-dire des ajouts de divers bâtis au fil des siècles suivant les besoins.

Vraisemblablement, il y a d'abord eu la maison, puis des bâtiments indépendants à usage agricole, puis un dernier au début du XXème siècle dit « toit à porcs » (terme notarié) accolé à la maison.

Tous étaient construits en moellons de champs ; nous avons juste fait pareil. En plus nous avons participé en famille avec notre fils de 15 ans à l'atelier « Murs de pierres » proposé par Maisons Paysannes de France et nous avons plutôt bien compris comment faire après cette journée très instructive ...

Le volume de notre extension est identique à celui de la dépendance qui nous sert de cuisine. Le faitage de la toiture est un peu plus bas pour s'y incorporer perpendiculairement, sur l'arrière du bâtiment

aveugle. Nous apprécions le charme de ces toitures imbriquées qui jouent avec la lumière, que l'on retrouve toujours sur le bâti ancien.

Le bâtiment mesure 5 m par 3 m 50 et, de mémoire, la construction des murs nous a coûté une quarantaine de sacs de chaux, un camion de sable, soit un coût modeste. Sa vraie valeur, c'est la main d'œuvre

mais elle ne nous a rien coûté en le faisant nous-mêmes. Nous estimons à un mois de travail la durée de maçonnerie. Tous les moellons étaient soit sur place, soit dans un champ d'un ami agriculteur puis, pour finir d'une démolition à un kilomètre de la maison. Le sol intérieur est fait d'un hérisson de pierres, d'une chape isolante en béton de chaux/chanvre pour recevoir les tuyaux du plancher chauffant et de pavés de terre cuite récupérés chez un voisin.

Ce bâtiment recevant peu de soleil en hiver, les murs épais de 55 cm ont été doublés intérieurement de chaux/chanvre puis bardés verticalement de lambris





de bois en largeurs différentes peints en blanc. Le chanvre des murs rejoint le chanvre du sol pour couper tous ponts thermiques avec l'extérieur. Les entourages de fenêtres en tuffeau ont été taillés par notre fils sur un modèle existant au manoir du Petit Coudray à Challes ; la vie a voulu qu'il devienne ensuite tailleur de pierre et qu'il ait mis à profit cette première expérience (à la puissance 10) sur son logis. Le tuffeau était récupéré également mais ce n'était pas une bonne idée car il a fallu refaire l'appui de la fenêtre au bout de quelques années. Enfin nous sommes très heureux de ce choix car l'intégration est évidente. La date de construction est indiquée sur un

chevron de rive. Nous n'avons pas eu le questionnement de « faux vieux » puisque c'est du neuf construit comme cela s'est fait durant des millénaires et dont la preuve de durabilité n'est plus à faire. Nous n'avons aucune attirance pour les matériaux contemporains souvent énergivores, ni l'esthétique moderne (qui n'est par définition moderne qu'un temps bref). Nous reconnaissons toutefois quelques avantages en confort de vie aux constructions contemporaines, ne serait-ce que par la grandeur des baies vitrées (net avantage automnal et hivernal en terme de clarté puisque l'été, par contre, il faut les masquer pour ne pas surchauffer).



Intégrer une extension dans un ensemble séculaire

PAR ANNE-MARIE GUITTON

Pourquoi faire une extension ? L'idée a germé dès les années 2000 ; après une quinzaine d'années de mûrissement, il était temps de passer à l'action... Les années passant, une chambre de plain-pied (au lieu d'une mezzanine), une douche à l'italienne et une pièce lumineuse, sont les options qui se sont imposées de plus en plus clairement comme des agréments à apprécier dès maintenant et également en alternative à la maison de retraite pour le futur !



Disposition des bâtiments en U autour d'une cour.

Au fond, l'habitation principale (écogite Gîtes de France ©) à gauche, la grange et à droite, les toits à porcs (notre mini habitation). Et, perpendiculairement, l'extension.

Comment intégrer une nouvelle construction dans un ensemble qui a fortement évolué au fil des siècles ?

Il apparaît d'après le plus ancien aveu trouvé aux Archives départementales de la Sarthe que la première trace de bâtiment, vraisemblablement une petite tour rectangulaire, remonte au milieu du XV^{ème} siècle.

Fin XVI^e ou début XVII^e, « Les Hayes » connaît une première extension et une élévation avec sa toiture en forme de pavillon. Un plafond peint à la française orne la pièce principale (datation par la DRAC : 1625-1645). C'est alors un petit lieu seigneurial.

En 1870, la fuye est abattue, remplacée par la grange, une pièce est ajoutée à gauche de la construction en pavillon, le troisième toit à porc est étendu vers sa droite et surélevé. C'est dans cette configuration que nous trouvons les bâtiments en 1995 ; avec un certain nombre d'appentis recouverts de tôles, vers l'arrière

de la maison principale et les toits à porcs.

Des modifications, il y en eut déjà un certain nombre, le XXI^e peut donc y ajouter la sienne sans remord, tout en préservant l'équilibre des volumes et ce n'est pas si simple !

Plusieurs options de raccordement de la toiture de l'extension ont été envisagées :

- un seul bâtiment perpendiculaire à la toiture existante, couvert en tuiles (trop massif et trop haut),
- une toiture végétalisée (trop plate et peu harmonieuse).
- une verrière à colombages en bois toute vitrée et un bâtiment simplement enduit.



Accorder les toitures c'est rechercher l'harmonie et éviter l'écrasement !



Une alternance de toits en tuiles et en ardoises ou en zinc couleur ardoise.

Nous n'arrivions pas à nous décider, c'est l'intervention d'un dessinateur de plans (1) qui nous a finalement permis de progresser : ce serait donc un bâtiment « à l'ancienne » avec une façade sud à colombages, couvert en tuiles et une verrière « atelier » couverte en zinc couleur ardoise.

Comme si deux bâtiments anciens avaient déjà existé, que l'on aurait raccordé par une sorte de véranda moderne.

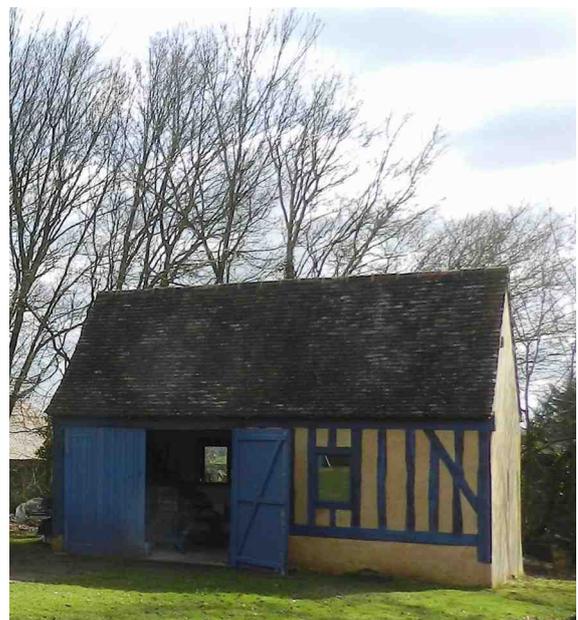
Monsieur est Normand, Madame veut de la lumière ! Où l'on comprend comment une partie du bâtiment se retrouve avec des colombages... « ajourés ».

Il y a quelques années, un atelier a été construit à l'écart du gîte afin de ne pas perturber le séjour des hôtes par les bruits du bricolage. Initialement les murs de cet atelier étaient prévus entièrement en colombages. Un charmant petit bordage, situé à 200 mètres de la maison et démolé par la construction de la LGV, était tout en colombages, il nous a sans doute inspiré, ajouté au fait que se rappeler sa Normandie natale n'était pas pour déplaire au maître des lieux ! Des colombages achetés chez un brocanteur nous semblaient convenir parfaitement aux dimensions prévues pour l'atelier. Hélas, à y regarder de plus près, il y avait beaucoup de travail de reprise des tenons et mortaises... Le Normand entreprit vaillamment la restauration de ces colombages qui avaient déjà beaucoup vécu. Une longueur du bâtiment était déjà prête, mais... le corps parfois crie « stop » ! Seule la moitié du colombage sera installée ; il en restait donc une moitié qui attendait un usage futur.

Ce colombage sera donc réemployé et complété car il

en faudra huit mètres pour la partie de l'extension qui abritera la chambre. Le Normand se remet au travail avec constance et ses ciseaux à bois et pour finir avec une mortaiseuse à chaîne généreusement prêtée par l'entreprise de charpente-couverture (2) !

Comme l'intérieur de la future chambre paraît finalement un peu sombre, l'idée de vitrer une partie des colombages a fait son chemin... Ce n'est pas vraiment traditionnel mais si l'aspect extérieur peut surprendre, la lumière gagnée à l'intérieur est fort agréable.



L'atelier, colombages bleus et enduit ocre : amorce d'un hameau normand...

Très bonne isolation phonique recherchée !

La LGV Bretagne Pays-de-la-Loire s'est imposée dans le paysage et dans la vie de ses malheureux riverains depuis le 2 juillet 2017. Après nous être interrogés pour savoir si nous fuyions devant ce vacarme ou bien si nous allions quand même réaliser notre projet d'extension, nous n'avons pu nous résoudre à abandonner une restauration entamée avec amour en 1995...

Nous décidons alors de rechercher tout particulièrement une isolation phonique performante. Le liège passe pour avoir cette qualité, en plus d'être un bon isolant thermique et imputrescible. Nous fabriquons donc une « boîte » en liège expansé : 19 cm de liège

agréable à vivre et la totalité de l'extension le sera certainement quand l'intérieur sera achevé, ce qui ne saurait tarder !

Et notre plus belle récompense, c'est lorsque l'on nous dit que l'on a bien fait de raccorder ce petit bâtiment ancien à colombages et les « toits à porcs » par une partie moderne !

- (1) Mr Thierry Beaudoux BT Concept Pruillé-le-Chétif
- (2) Toiture & Tradition La Bazoge
- (3) Ouvertures 72 Le Mans



Voir les écureuils sauter de branche en branche dans le grand chêne qui fait face à la maison, n'est-ce pas une bonne justification pour oser « ajouter » les colombages ?

expansé au sol sous les tuyaux de chauffage basse température, 14 cm sur les murs à l'intérieur et 3 cm à l'extérieur (les briques de construction de 20cm sont prises en sandwich entre les plaques de liège) et au plafond 16 cm de plaques de liège.

C'est efficace, mais pas tout à fait autant qu'on l'espérait : les grondements assourdis des TGV passent quand même et également les vibrations.

Les fenêtres sont pourtant également isolantes et de belle qualité (3).

Nous ne regrettons cependant pas d'avoir construit cette extension, la pièce vitrée est particulièrement



Agrandir une maison de type "mancelle"

PAR PATRICK DEJUST

Cette maison, construite au début du 20ème siècle, se situe rue de la Rivière, voie constituée d'une suite de maisons individuelles, certaines de type mancelle à un ou deux étages, d'autres de facture plus contemporaine, avec jardin pour toutes à l'arrière.



permettre, à l'aide d'une grue mobile, le passage des matériaux par-dessus la maison.

L'architecte a su astucieusement intégrer son projet dans l'environnement, sans apporter de gêne aux voisins, en jouant sur les niveaux de toiture (ce qui permet notamment de réduire l'effet d'un pignon voisin inesthétique) et en conservant une vue sur le quartier environnant depuis le jardin. La partie ancienne n'a pratiquement pas été transformée ; elle bénéficie désormais d'une belle lumière grâce à une grande façade vitrée et à la luminance permise par la blancheur intérieure de l'extension.

La façade extérieure, très contemporaine, amène un beau volume qui contraste avec l'existant mais sans choquer. L'intérieur est très sculptural avec les courbes de l'escalier et de la mezzanine qui mène à l'étage et le traitement des ouvertures qui ouvrent sur la cuisine conservée à son emplacement d'origine. 

Elle était à l'origine très modeste : La façade sur rue présentait une porte et une fenêtre surmontée d'une lucarne ; il y avait un couloir traversant desservant les pièces et permettant d'accéder au jardin. Une première fois remaniée en 1980 par l'adjonction d'une chambre à l'étage, d'une cuisine et d'un garage au rez-de-chaussée, elle a fait l'objet en 2016 d'une seconde extension constituée d'une salle à manger/séjour et d'une mezzanine.

Le projet découle de la confiance entre un propriétaire et un architecte, issue d'une amitié ancienne, et d'un groupement d'entreprise qui a su parfaitement réaliser les travaux.

La réalisation de ce projet en milieu urbain a nécessité la fermeture de la rue pendant plusieurs jours pour

-  Maître d'ouvrage : M. et Mme Boué
-  Architecte : Alain Gautron, Orléans
-  Entreprise : Coopérative COBAT 72
-  Principaux matériaux : bois lamellé-collé, bois massif, alu laqué avec double vitrage à faible émissivité en gaz argon, ardoise, zinc



*Cette dénomination « mancelle » ou « mancel » apparue vers 1840, ne provient pas du nom de la ville du Mans, bien que ce type d'habitat soit typique de cette ville, mais du préfet Mancel. Il s'agit de maisons accolées, en alignement sur des rues souvent longues, bénéficiant à l'arrière d'un terrain en lanière. Elles possédaient systématiquement un couloir situé face à la porte d'entrée qui desservait une salle à manger et parfois un salon. Il existait de grandes et de petites mancelles.

Les grandes mancelles pouvaient être confortables avec salon, salle à manger, cuisine disposée le plus souvent en appentis côté cour, 2 chambres à l'étage et un cabinet de toilette. Elles étaient également équipées d'une cave et d'un grenier.

Les petites mancelles se contentaient d'une salle à manger, d'une cuisine et d'une chambre au rez-de-chaussée, plus une petite chambre à l'étage.

On comprend que pour les besoins de confort actuels, ces maisons font souvent l'objet d'un agrandissement côté jardin. 🏡



La dendrochronologie

un apport décisif pour la datation des bâtiments anciens

Dans un bâtiment ancien la charpente est souvent l'élément qui a été le mieux conservé même quand le bâtiment a été dénaturé. D'où l'importance de pouvoir dater les bois avec précision.



En l'absence d'archives, un bâtiment était jusqu'alors daté de façon approximative et à vrai dire un peu empirique, d'abord par sa silhouette, son aspect extérieur, sa charpente et avec un peu plus de précision par ses éléments décoratifs, son ornementation qui déterminent une époque correspondant à un style. Mais en dehors des monuments prestigieux la mode était souvent suivie avec plus ou moins de décalage dans le temps ... (Exemple une cheminée Régence réalisée à la fin du 18ème siècle). Sans parler des réemplois courants.

Les dates gravées qui semblent apporter une réponse précise sont à prendre avec beaucoup de précaution. En effet, si c'est une pierre isolée insérée dans la maçonnerie il s'agit peut-être d'une réutilisation. Si la date est gravée dans un élément inamovible (charpente, noyau ou structure d'escalier) c'est peut-être quand même une date apocryphe* qu'un occupant a gravé pour se faire plaisir ou sur la foi d'une information erronée (souvent liée à une construction antérieure). C'est peut-être aussi la date de travaux de remaniement.

La dendrochronologie a permis dans bien des cas de déterminer à l'année près la date à laquelle les



La dendrochronologie, c'est l'étude des cernes du bois afin de permettre une datation très précise des bois utilisés dans une construction, le plus souvent une charpente, mais aussi les pans de bois d'une construction en colombage, un plancher, une pièce archéologique etc ...



bois ont été abattus. Il est attesté qu'autrefois les bois de charpente pour des questions de facilité (qualité médiocre des aciers constituant les outils) étaient pratiquement toujours travaillés aussitôt après l'abattage sans attendre le séchage et donc le durcissement, et utilisés (manque de bâtiments de stockage).

Suivant les aléas climatiques, les cernes annuels de croissance des arbres sont tous différents d'une année sur l'autre. Quand le climat est favorable le cerne est large, et quand le climat est défavorable le cerne est petit; Et même pour des cernes de largeur égale la caractéristique de celui-ci est différente suivant les variations du climat au cours de l'année. Ces variations de largeur des cernes et ces différences lors de leur formation permettent d'obtenir une sorte de "code barre" exploitée en informatique.

Pour la dendrochronologie, on réalise dans le bois un carottage au moyen d'un foret creux, ce qui permet de comparer, bien sûr au moyen de matériel perfectionné, en laboratoire, cet échantillon avec une banque de données informatiques regroupant un grand nombre de références datées.

Si le carottage prélevé comporte tout l'aubier jusqu'à l'écorce, la



datation sera très précise: nous aurons l'année d'abattage. Si le prélèvement ne comporte pas d'écorce, la datation pourra être à 30 années près, puisque le nombre de cernes d'aubier du chêne peut varier de 4 à 34 voire davantage dans 3,5 % des cas.

Ainsi dans l'exemple de la grange de La Rue à Avesse il a été réalisé dans la charpente 14 prélèvements dans des pièces de bois différentes. Cinq de ces prélèvements comportaient un aubier complet et ont permis de déterminer la date d'abattage avec certitude: hiver 1449/1450.

Les autres prélèvements avec un aubier incomplet voire absent, donnent une fourchette dans laquelle les dates ci-dessus sont toujours incluses (1426/1456 ou 1439/1459) . Il s'avère donc que l'ensemble de la charpente est homogène et indique une mise en œuvre en 1450.

Avant l'expertise dendrochronologique, la datation que l'on pouvait avancer était prudemment fin 15ème/début 16ème . Elle se révélait malgré tout inexacte. la précision apportée par cette expertise est spectaculaire.

La dendrochronologie a ainsi remis en cause des datations affirmées depuis des lustres y compris pour des monuments de premier plan, très connus mais dont les archives ont disparu. 

* Apocryphe : non authentique



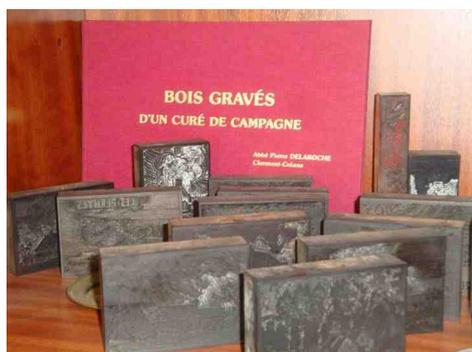
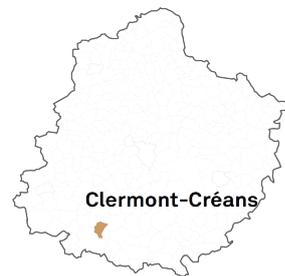
Le coût de la dendrochronologie:
1920 €.

Nous avons fait appel à la société
DENDROTECH
6, rue de la forge
35 830 Betton

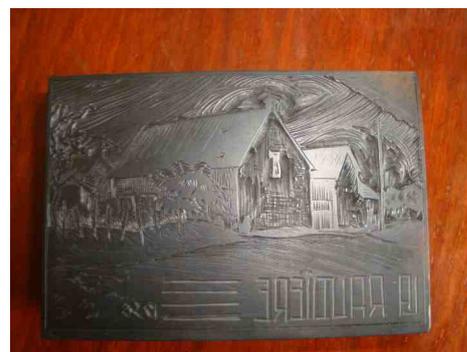
Bois gravés et fermes clermontoises

PAR DANIEL GAUTUN

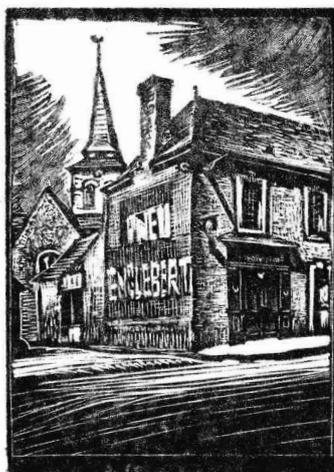
Pierre Delaroche (Pidel) fut curé de Clermont-Créans de 1932 à 1967. À chaque baptême d'un enfant de la commune, il faisait un croquis de la ferme des parents et la gravait dans le bois. Il en grava une centaine, ce sont de petits chefs-d'œuvre d'exactitude. Paysages, personnages, fermes, manoirs, châteaux, églises du pays fléchois ont été gravés dans le buis. L'artiste doit graver en négatif pour avoir une vue correcte lors du tirage sur papier.



Ces bois sont de dimensions variables: 10.5 cm X 7.5 jusqu'à 14 cm X 19 pour les grands formats. Épaisseur : 2.5 cm



Place de l'église
Au premier plan la RN 23 au deuxième une ancienne boucherie qui fut, à l'origine le premier collège de Clermont au XVIème siècle. En arrière-plan l'église. Entre les deux un bâtiment a disparu.



Maltouche
une ferme dans
la campagne
clermontoise



Le Plessis sur les hauteurs de Clermont : une partie du mur d'enceinte du jardin a disparu

Les Belles Ouvrières au bord du Loir, sur l'ancienne commune de Créans : rien n'a changé.



Château d'Oyré



Sur certains bois le nom du lieu-dit est gravé, ici Boisau noir



maisons paysannes de la sarthe

Association reconnue d'utilité publique

Comité de rédaction

Patrick Dejust, président
Jean-Claude Pellemoine
Michel Bertrand
Jear Edom
Dariel Gautun
Annick Labbé
Marin Labbé
Denis-Marie Lahellec
Marc Leber
Dominique Le Grelle
François Pasquier
Christophe Barroy

Impression
Imprimerie Gravé
72 200 La Flèche
imprimerie-grave@wanadoo.fr

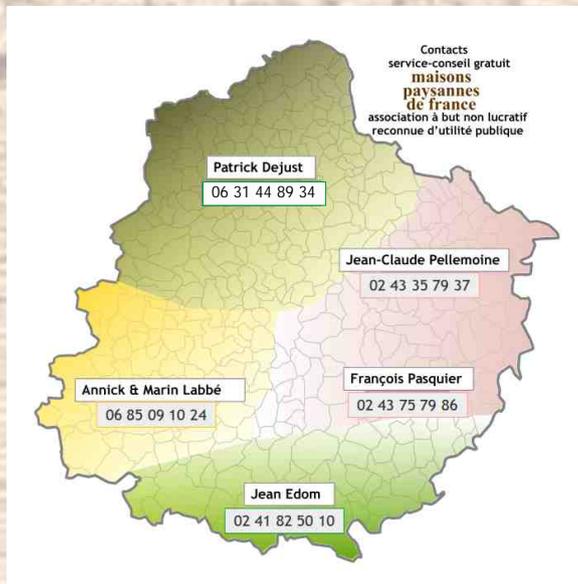
Commission paritaire des publications
ISSN : en cours
Dépôt légal : 1er trimestre 2019
Prix du numéro au public : 6€

Mise en page
Christophe Barroy

L'association nationale dite "Maisons paysannes de France" - titre qui lui est réservé, en abrégé MPF - fondée en 1965, a pour but :

- * de sauvegarder les maisons paysannes traditionnelles et leurs annexes, quelle que soit leur occupation actuelle, en favorisant leur entretien et leur restauration selon les conditions propres à chaque région,
- * de promouvoir une architecture contemporaine de qualité, en harmonie avec les sites,
- * de protéger le cadre naturel et humain des maisons paysannes, de leurs agglomérations et d'une manière générale, de l'environnement et des paysages ruraux.

L'association Maisons Paysannes de la Sarthe propose des services-conseils gratuits dans tout le département



maisons paysannes de france

SOMMAIRE

Éditorial
par P. Dejust

À la rencontre des adhérents
entretien avec Alain Barbier

Entretenir ses boiseries : nettoyer les métaux fins
par D. Le Grelle, ébéniste

DOSSIER

Les extensions du bâti traditionnel

La coutume du Maine, grande pourvoyeuse d'extensions
par A.M. Guitton

Étendre sa maison...dans le temps
par C. Barroy

Extension patrimoniale ou extension contemporaine?
par L. Bapst, architecte

Classique en façade, contemporain au jardin
par D.M. Lahellec et C. Le Mouél

Allier le traditionnel, l'ancien et le contemporain
par P. Dejust

Pourquoi une extension en pierre ?
par C. Chosson

Intégrer une extension dans un ensemble séculaire
par A.M. Guitton

Agrandir une maison de type "mancelle"
par P. Dejust

La dendrochronologie et la datation du bâti ancien
par M. Labbé

Bois gravés et fermes clermontoises
par D. Gautun

1

3

5

6

7

9

12

14

15

17

20

22

24

@ Site national : www.maisons-paysannes.org

f Site départemental : <https://www.facebook.com/Maisons-paysannes-de-la-Sarthe>